



Restauration Municipale / Garderie

NSCRIPTION A	COMPTER DU : .	/ Nom et Prénom de l'enfant :					
dresse:		Mail :					
a facture sera	établie mensuel	au plus tard le 24 du mois qui précède (Cochez la case correspondante) lement selon ce déclaratif et les régularisations se feront à M+1					
	•	cart, l'inscription annuelle se fera automatiquement et le prélèvement mensuel tiendra cription. L'engagement vaut inscription et déterminera la facture correspondante.					
Restauration péri scolaire		Cocher les cases pour les jours fréquentés					
	Cantine						
Lundi		Si l'enfant ne vient pas chaque semaine, merci d'indiquer :					
Mardi		□ Semaine paire					
Mercredi		□ Semaine impaire					
Jeudi		Tarifs Cantine : Deûlémontois / Warnetonnois = 4,54 € /jour					
Vendredi							

Attention: durant les périodes de vacances scolaires (CLSH) ou pour le centre aéré de Juillet, le fonctionnement reste le même.

Concernant les absences non prévues (hospitalisation, maladies ...) remboursement après 3 jours d'absences auprès de la régie centrale sur présentation d'un certificat médical et / ou d'hospitalisation.

Accueil péri - scolaire (Garderie) de 7h30 - 8h30 et 16h30 à 18h30 selon les jours							Si l'enfant ne vient pas chaque semaine, merci d'indiquer :	
	Matin		Soir				□ Semaine paire □ Semaine impaire	
	Arrivée à	Arrivée à	16 H 30	17 H	17 H 30	18 H	TARIF à la ½ HEURE SUIVANT QUOTIENT FAMILIAL	
	7H30	8 H	17 H	17 H 30	18 H	18 H 30		
Lundi							·	
Mardi							Moins de 500 0,90 € De 501 à 643 1,05 € De 644 à 786 1,20 € De 787 à 929 1,40 € Plus de 930 1,60 €	
Mercredi								
Jeudi								
Vendredi								

Indiquez d'une croix, les jours et créneaux horaires.

Toute demi-heure entamée est dûe.

POUR INFORMATION:

A partir de septembre 2025, les tarifs de la garderie ont été revus à la hausse (la dernière augmentation datant de 2002).